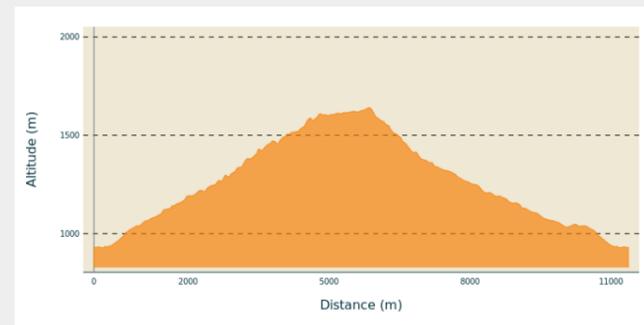


Itinéraire

Départ : Cauterets
Arrivée : Cauterets
Balisage : PR
Communes : 1. Cauterets

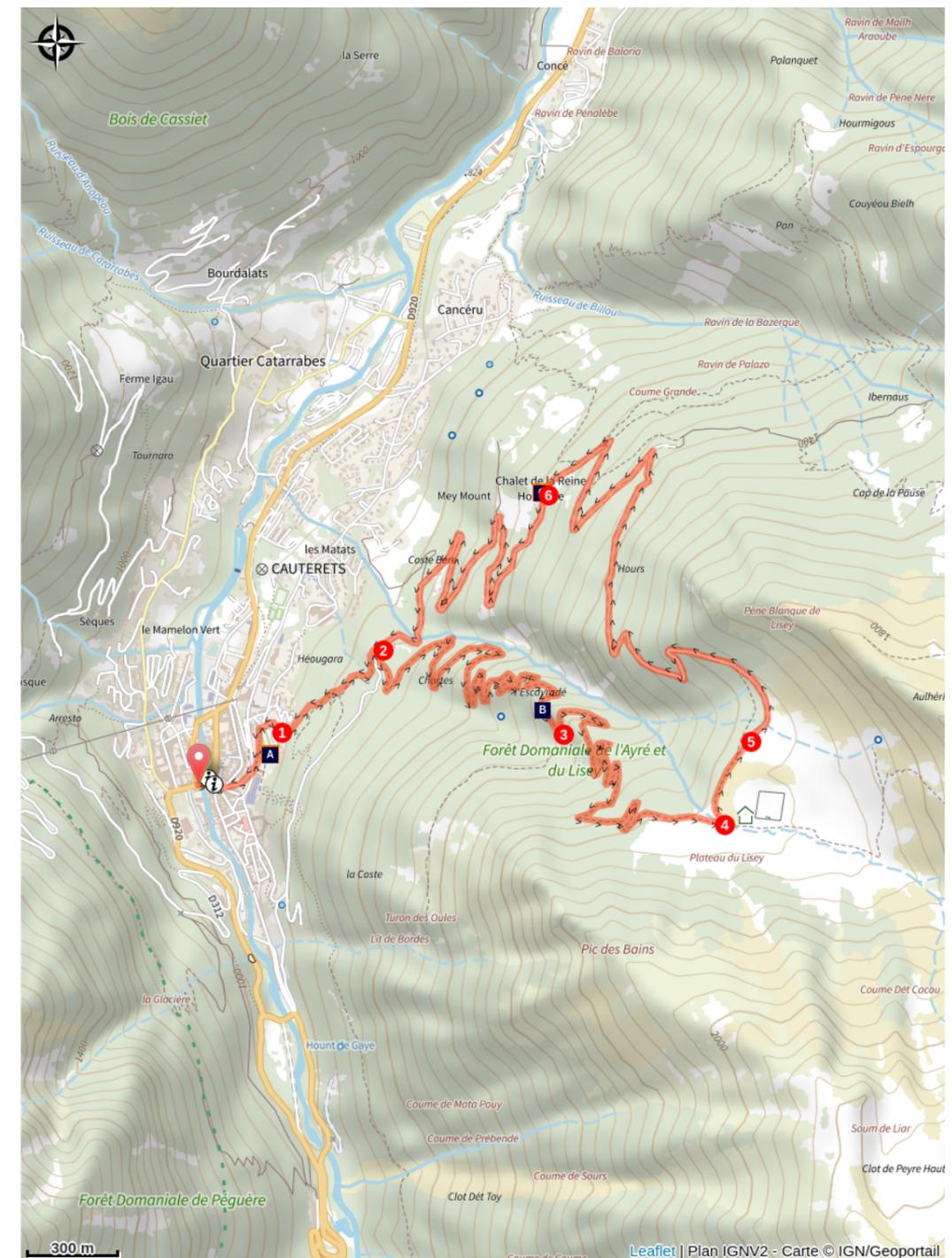
Profil altimétrique



En tournant le dos à l'Office de la Montagne et la mairie (930 m), aller à gauche vers la place Foch et l'Office de Tourisme, où l'on suit l'allée du Parc pour monter vers l'esplanade des Thermes de César et les Bains du Rocher. Longer ici le terrain de pelote (fronton) par la gauche et, derrière le fronton (mur d'escalade), remonter la rue à droite pour trouver le départ du sentier.

1. Emprunter le sentier balisé en rouge et blanc qui entre dans la forêt. A la première intersection, opter pour le sentier de gauche ; faire de même à la deuxième intersection (banc). Ignorer ensuite une option de descente à gauche (Malacame) et continuer à monter en diagonale dans le bois.
2. Intersection avec une route forestière (1035 m) : se rapprocher à droite de la cabane ONF du Bousquet et suivre ici le large sentier qui débute sur la gauche. Judicieusement tracé, il remonte la forêt domaniale du Lisey en de multiples lacets, dominant par moments le torrent de la Gorce.
3. A l'intersection du lacet n°13 (1350 m), continuer à monter à gauche (l'accès au belvédère du Turon des Oules, en aller et retour à droite, peut compléter la balade). L'ascension dans la forêt se prolonge jusqu'au lacet 22, ultime épingle avant de sortir de la forêt. Passer la chicane et avancer sur le plateau herbeux.
4. Sur le plateau du Lisey, traverser le ruisseau à gué (1615 m) en contrebas de la cabane pastorale et continuer à gauche, à flanc, le long de la lisière du bois et de la clôture. Passer à proximité d'un chalet forestier (fermé) et suivre en face le large chemin.
5. Après la barrière métallique (1625 m), amorcer la descente, assez raide au début, par cette piste forestière. Garder ensuite ce bon chemin (toujours à gauche aux intersections), en direction de Cauterets (panneaux).
6. Passer devant l'hostellerie de la Reine Hortense et prolonger la descente, entre bois et clairières, sur le large chemin. Il coupe plus bas le ravin du ruisseau de la Gorce (pont), puis retrouve vite l'intersection de la cabane du Bouquet (point 2) : prendre de nouveau le sentier à droite pour rentrer à Cauterets.

Sur votre chemin...



- ▲ Les Bains du Rocher (A)
- ▲ L'histoire de la visite de la Reine Hortense de Beauharnais (C)

🏔 Le pic noir (B)

⚠️ Recommandations

Période de praticabilité :

Déconseillé en période hivernale. Au printemps, s'assurer de l'ouverture des sentiers auprès de l'Office de la Montagne.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus n°965 : Lourdes - Cauterets.
Arrêt "Cauterets - gare"

[> Consulter les horaires](#)

Accès routier

Dans Cauterets, laisser votre véhicule sur les parkings proches de la maison du Parc national, puis rejoindre à pied le centre-ville et l'office de la Montagne (place Clémenceau).

Parking conseillé

Parkings de la Maison du Parc et de la gare, Cauterets

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse  Départ accessible en transports publics

Le tour du Plateau du Lisey

Cauterets - Cauterets



Le plateau du Lisey



Vous appréciez les belles forêts, les plateaux d'altitude et la quiétude ? Cette randonnée sur les hauteurs de Cauterets vous est dédiée !

Certains sentiers mériteraient d'obtenir une distinction tant ils font partie intégrante du bien commun. Celui de la forêt du Lisey est de ces pistes d'exception. Sous couvert de hêtres, sapins pectinés, pins sylvestres et autres mélèzes, superbement soutenu par des murets en pierre sèche, il déroule un ruban de terre toujours régulier, sur un versant pourtant boisé par crainte que ses sols ne dévalent la pente. Une randonnée à apprécier pour ces plaisirs simples d'une marche douce et ombragée, et pour le calme offert là-haut par le plateau du Lisey.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 5 h

Longueur : 11.4 km

Dénivelé positif : 830 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Forêt et sous-bois

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics

i Lieux de renseignement

Office de la Montagne de Cauterets

Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

montagne@cauterets.com

Tel : +335 62 91 02 83

<http://www.cauterets.com>



Office de Tourisme de Cauterets

Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

infos@cauterets.com

Tel : +33 (0)5 62 92 50 50

<http://www.cauterets.com>



Source

Guide des balades de Cauterets

Sur votre chemin...



A Les Bains du Rocher (A)

Remontant des entrailles de la Terre par de larges fissures, les sources sulfurées de Cauterets procurent une eau à 50° C. Vous pouvez tremper les mains dans ce bassin et sentir l'odeur caractéristique du soufre ! Boisson, gargarisme, bain nasal à la pipette, douches nasale et rétronasale, humage, insufflation tubaire, hydromassage et autre rééducation respiratoire, voilà à quoi devaient s'attendre les curistes de la Raillère. Après la Première guerre mondiale, l'établissement a accueilli son lot de gazés puis devint un grand centre spécialisé en oto-rhino-laryngologie. Après 1945, et pendant encore 50 ans, les thermes ont employé un grand nombre de valléens.

Crédit photo : Morgane Beaugé



v Le pic noir (B)

Le plumage du Pic noir est noir luisant, avec une calotte rouge vif sur la tête, uniquement pour le mâle. Son bec est blanc ivoire avec la pointe noire. Ses pattes sont gris foncé et son œil est blanc teinté de jaune pâle. Véritable grimpeur, ses pattes courtes et trapues, prolongées par des ongles acérés lui permettent des prises efficaces. C'est le plus grand pic d'Europe. Le Pic noir est sédentaire. Bien représenté dans les Pyrénées, on le trouve jusqu'à 1 800 mètres d'altitude. Son domaine est la forêt de hêtres et de conifères. Les insectes, fourmis rousses, larves et œufs, qu'il happe dans les fissures du bois avec sa longue langue gluante constitue sa nourriture préférée.

Crédit photo : (c) P. Dunoguez - Parc national des Pyrénées. Pic noir



A L'histoire de la visite de la Reine Hortense de Beauharnais (C)

Parmis les grands noms de l'histoire qui vinrent en séjour à Cauterets figure celui de la Reine Hortense. Epouse de Louis Bonaparte et mère de Napoléon III, c'est à Cauterets qu'elle vint prendre les eaux et soulager le chagrin immense provoqué par la perte de son fils aîné alors âgé de 4 ans. Ses excursions, à pied ou en chaise à porteurs lorsque ses jambes ne lui permettaient plus de gravir les pentes, l'ont souvent menées dans le secteur d'une jolie grange qui porte son nom depuis 1807.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.